

## CHAP 6 – LA SOCIETE EST-ELLE ENCORE CAPABLE D'INTEGRER LES INDIVIDUS ?

### 61 – L'INDIVIDUALISME REMET-IL EN CAUSE LA COHESION SOCIALE ?

#### Introduction :

La France consacre à la protection sociale un effort financier particulièrement important, qui a plus que doublé au cours des vingt dernières années : près de 450 milliards d'euros chaque année, soit 30 % de sa richesse nationale. Au sein de l'Union européenne, seule la Suède connaît une proportion supérieure (31,2 %). Et pourtant, nos résultats sont inquiétants.

La France doit en effet faire face à un chômage structurel et à l'exclusion qui l'accompagne, aux jeunes sans espoir et aux enfants défavorisés, aux logements insalubres, aux quartiers sans avenir, à une perte de sens de l'action collective et de la République, à l'intolérance et parfois au racisme. Le fossé se creuse entre les foyers dont les enfants ont un avenir et ceux dont la descendance est vouée à l'échec. Dès les premières années d'école, certains talents de demain seront gâchés, dilapidés dans des logements souvent indignes, dans des quartiers qui prennent la forme de ghettos.

En quinze ans :

- le nombre d'allocataires du RMI. est passé de 422 000 à 1 100 000 ;
- le nombre de familles surendettées supplémentaires est passé de 90 000 à 16 500 par an, pour atteindre 1 500 000 familles aujourd'hui ;
- le chômage des jeunes de 16 à 24 ans dans les quartiers en zones urbaines sensibles est passé de 28 % à 50 % ;
- chaque année, plus de 80 000 enfants entrent en 6ème sans maîtriser les savoirs fondamentaux ;
- les grandes écoles sont 3 fois moins accessibles aux élèves de milieux modestes qu'au cours des années 1950 ;
- les actes racistes enregistrés sont passés de 189 à 817 chaque année ;
- le nombre de logements indécents a doublé ;
- la liste d'attente pour l'accès au logement social a été multipliée par quatre.

Cette situation n'est pas acceptable pour une société démocratique et avancée et le plan de cohésion sociale est destiné à y remédier.

(Source : [www.emploi-solidarite.gouv.fr/](http://www.emploi-solidarite.gouv.fr/) *Projet de loi de programmation pour la cohésion sociale*, 15 septembre 2004)

**Q1** – Donnez, à l'aide du texte, une définition de « cohésion sociale » :

.....  
.....  
.....

**Q2** – Quels sont les éléments qui indiquent que la société française est en train de perdre sa cohésion ?

✓ .....  
✓ .....  
✓ .....

**Q3** – Quels sont les éléments qui indiquent que la société française essaye d'être solidaire ?

✓ .....  
✓ .....

#### **A – Qu'est-ce qui rend la société solidaire ?**

##### **a) – Le rôle du lien social dans la cohésion sociale**

1 – Comment fait une société pour « tenir » et ne pas se déliter alors qu'elle rassemble des groupes différents, dont les positions, les intérêts et les convictions, divergent ? Les sociologues ont trouvé une expression pour répondre à cette question : le « lien social ». C'est lui qui permet aux sociétés de perdurer. Si l'on devait utiliser une image, on pourrait dire qu'il est le ciment de la société, c'est-à-dire l'ensemble des relations, des normes et des valeurs qui lient les individus les uns aux autres, les rendent solidaires et assurent la cohésion sociale.

Le lien social peut s'exprimer de différentes façons : une discussion, une conversation téléphonique, un chat sur Internet, un repas de quartier...Autant d'occasions d'échanger et ainsi de créer du lien, autant de relations possibles qui peuvent se tisser entre deux personnes seulement, comme entre les membres d'un groupe, d'une communauté ou d'une même société. Le lien social ne naît pas spontanément, il est le résultat de l'intégration qui se construit dans des lieux comme la famille, l'école, le marché, l'entreprise ou le travail. [...]

Certaines évolutions tendraient à accréditer la thèse d'une crise du lien social. La baisse de la pratique religieuse ou encore celle de la syndicalisation limitent les occasions de se rencontrer et de transmettre des valeurs. La diminution de la participation électorale serait, quant à elle, plutôt une conséquence de cet étiolement. En effet, on ne vote que si on se sent concerné par les affaires publiques, si on se sent partie prenante de cette société et donc intéressé par son devenir.

(Lucie Baune, *Le lien social, ciment du vivre ensemble*, Alternatives économiques n° 261, septembre 2007)

**Q1** – Donnez, à l'aide du texte, une définition de :

✓ *Lien social* =.....  
.....  
.....

✓ Sociabilité = .....

2 – Le lien social permet à l'individu de s'intégrer à des groupes (lien horizontal) et à la société dans son ensemble (lien vertical) et de se forger une personnalité socialisée. Etudier le lien social, c'est étudier les formes de sociabilité (aptitudes à nouer des contacts, à entrer en relation, à créer des échanges symboliques) et les mécanismes par lesquels une société exerce son contrôle social.

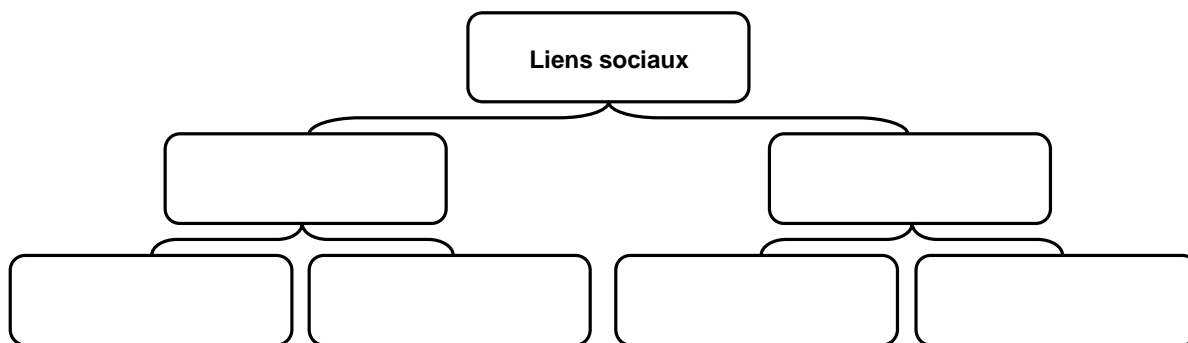
(Source : [http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ses/Pratpeda/CR2/Ins\\_Int.htm](http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ses/Pratpeda/CR2/Ins_Int.htm) , le 31 Juillet 2003)

Q2 – Quels sont les différents liens sociaux mentionnés ?

✓ .....

✓ .....

Q3 – Complétez le tableau à l'aide du vocabulaire suivant : liens politiques, liens horizontaux, liens de proximité, liens familiaux et communautaires, liens verticaux, liens marchands.



**b) – Le rôle de la socialisation dans la cohésion sociale**

1 – Les économistes n'ont pas l'habitude de s'intéresser au lien social, à sa consistance et à ses transformations. Or c'est la cohésion sociale qui permet à la croissance économique d'avoir une certaine stabilité dans le temps ; elle accompagne le développement en tentant de réduire les distorsions créées. Le capitalisme a le pouvoir de transformer les énergies humaines en croissance mais il n'a pas la capacité de « faire une cohérence globale du choc des intérêts individuels » [Aglietta, 1982]. La cohésion sociale est une fin en soi mais c'est aussi une ressource qui peut être mobilisée pour favoriser la croissance économique et sociale. Le canadien Jenson [1998] la définit comme constituée « de valeurs partagées et du sentiment d'appartenance à la collectivité ». Les valeurs sont des ensembles de préférence, des idéaux collectifs proposés aux individus et qui se manifestent par des normes, et des règles de conduite, auxquelles ils se conforment. Elles conditionnent les comportements. Elles sont apprises et intériorisées dans le processus de socialisation. Elles sont transmises de génération en génération mais c'est aussi le renouvellement des générations qui explique une part de leur transformation. Les individus agissent et forgent leur représentation à l'intérieur d'un système de pensée au sein duquel l'origine sociale joue un rôle clé, mais l'appartenance à une époque déterminée, c'est à dire à une génération a aussi son importance.

(Source : Jean-Louis Lespes, *La cohésion sociale : tensions et mutations*, La lettre d'innovence, 20 juin 2001)

Q1 – Quelles relations l'auteur établit-il entre croissance et cohésion sociale ?

✓ .....

✓ .....

Q2 – Donnez, à l'aide du texte, une définition de :

✓ Socialisation = .....

✓ Valeurs = .....

✓ Normes sociales = .....

Q2 – A quelles conditions une société peut-elle maintenir sa cohésion sociale ?

✓ .....

✓ .....

✓ .....

2 – La droite n'a pas cessé d'affirmer, pendant ses diverses campagnes électorales, qu'il était plus que temps de rétablir l'autorité en France. La famille, l'école, l'Etat, a-t-elle répété, sont en crise parce que l'autorité n'y est plus respectée et que, sous l'influence délétère de mai 1968, le vieux slogan de l'époque "Il est interdit d'interdire" fait des ravages. Parents démissionnaires, professeurs contestés, juges et policiers bafoués : les jeunes, en particulier, faute d'avoir été éduqués dans le respect des règles, seraient désormais rebelles à tout pouvoir et à toute hiérarchie, quitte à propager le désordre dans l'ensemble de la société. [...]

L'autorité n'a pas disparu, elle a changé. Dans la famille, par exemple, selon le sociologue François de Singly, c'est la loi de 1970 qui, en mettant fin à l'autorité paternelle, a modifié les conditions de l'exercice de l'autorité. Désormais, a-t-il dit, les règles auxquelles obéissent les enfants constituent "un mélange de règles imposées et de règles négociables", la difficulté étant de trouver le bon "dosage". Le rôle des parents ne saurait être de "façonner" les enfants, mais de "les aider à devenir ce qu'ils doivent être". En passant d'"une puissance paternelle conçue en termes de pouvoir" à "une autorité parentale conçue en termes de fonction", a noté Christine Lazerges, on a ouvert la voie à différents modèles familiaux, où l'autorité est assumée de manières différentes.

Il en va de même à l'école. Autrefois, comme l'a rappelé le sociologue François Dubet, l'école était considérée comme un "sanctuaire" à l'abri des désordres de la vie sociale, et les maîtres, héritiers des prêtres, se définissaient par leur "vocation", c'est-à-dire par "leur capacité de s'identifier à un principe supérieur" – la raison, substitut de Dieu – d'où ils tiraient leur autorité. Aujourd'hui, l'autorité des maîtres repose non sur ce qu'ils représentent mais sur leurs compétences : n'allant plus de soi, elle doit être reconnue comme juste par ceux auxquels elle s'adresse. Nous devons donc accepter l'idée que l'autorité doit y être "négociée" et "justifiée". L'autorité est "un travail", elle n'est pas "un état". Elle suppose la "construction d'une relation" qui demande un "engagement de soi".

Quant à l'Etat, il est logé à la même enseigne. Pour Christine Lazerges, face à la "déferlante" de l'individualisme, l'autorité, qui "induit des pouvoirs, mais ne se conçoit pas sans devoirs", désormais "se mérite, se gagne, se négocie". Selon elle, "ni la robe des magistrats ni l'uniforme des policiers" n'y suffisent : l'autorité doit se construire autour du "respect" à l'égard de ceux qui l'incarnent. Aujourd'hui, la supériorité du droit européen mais aussi le contrôle de constitutionnalité des lois par le Conseil constitutionnel, en faisant prévaloir "des règles supérieures à la règle", portent atteinte à "l'autorité traditionnelle de l'Etat". Mais il y a lieu de s'en réjouir : c'est la fin de l'Etat "autoritariste". L'autorité légitime "se fonde sur des normes acceptées". L'autorité devra également se référer à un "projet commun" qui recrée du "lien social" contre "l'émiettement individualiste" et à des valeurs qui assurent le respect de la loi dans la liberté et la fraternité. Et puisque le mot même d'autorité suggère, par sa racine latine, l'idée d'"augmentation", l'autorité "rénovée" devra "augmenter" non le pouvoir de celui qui l'exerce mais les "capacités de vie" du groupe dans lequel elle s'exerce.

(Source : Thomas Ferenczi, *Le Monde* du 16 octobre 2002)

**Q1** – Donnez, à l'aide du texte, une définition de :

✓ *Autorité* = .....

.....

✓ *Contrôle social* = .....

.....

.....

**Q2** – Quelles sont les institutions qui participent à la socialisation et au contrôle social des individus ?

✓ .....

.....

✓ .....

.....

.....

✓ .....

.....

.....

**Q3** – Comment se transmettaient les normes et les valeurs dans les sociétés traditionnelles ? Comment se transmettent-elles aujourd'hui ?

✓ .....

.....

.....

.....

.....

✓ .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **c) – Intégration et régulation sociales sont nécessaires à la cohésion sociale**

1 – L'intégration sociale, au sens de Durkheim, est une propriété du système social. Le concept d'intégration au sens sociologique exprime en effet l'idée d'interdépendance plus ou moins étroite entre les éléments d'un système social. De cette interdépendance résulte la cohésion de la société. Dans les sociétés modernes, la solidarité est fondée sur la complémentarité des échanges et des services. L'intégration est alors normative et fonctionnelle :

- normative au sens où les acteurs sociaux doivent rendre compatibles leurs comportements et leurs motivations avec les modèles de valeurs institutionnalisées sous forme de normes ;
- fonctionnelle dans la mesure où la cohérence de la société résulte de la différenciation et de la complémentarité des hommes. Ainsi, on peut dire qu' « un groupe social, selon Durkheim, est intégré lorsque ses membres :
  1. possèdent une conscience commune, partagent les mêmes croyances et pratiques ;
  2. sont en interaction les uns avec les autres ;
  3. se sentent voués à des buts communs. »

Autrement dit, l'intégration de la société est le résultat de l'intégration des individus à diverses instances de socialisation : famille, syndicat, entreprise, parti, Eglise, etc.

(Source : Serge Paugham, « *Intégration, précarité et risque d'exclusion des salariés* », Cahiers de OSC, décembre 1997)

**3** – La régulation sociale fait référence « au rôle modérateur » joué par la société, c'est-à-dire à l'autorité morale qu'elle exerce sur les individus. La régulation sociale signifie d'abord que les interactions entre les membres du groupe s'organisent autour d'une hiérarchie sociale. [...] Elle signifie, ensuite, modération des passions. Elle signifie, enfin, justice et légitimité de l'ordre social : « Parce que cette réglementation est destinée à contenir les passions individuelles, il faut qu'elle émane d'un pouvoir qui domine les individus ; mais il faut également que ce pouvoir soit obéi par respect et non par crainte » (Durkheim, *Le Suicide*, p 279). La régulation sociale signifie donc essentiellement qu'un processus social est nécessaire pour que des limites sociales définies contiennent les appétits infinis des individus.

(Source : Philippe Steiner, *La sociologie de Durkheim*, p. 46, Repères, La Découverte 1994)

**Q1** – Quels sont les deux sens du mot intégration (pensez aux immigrés) ?

- ✓ .....
- ✓ .....

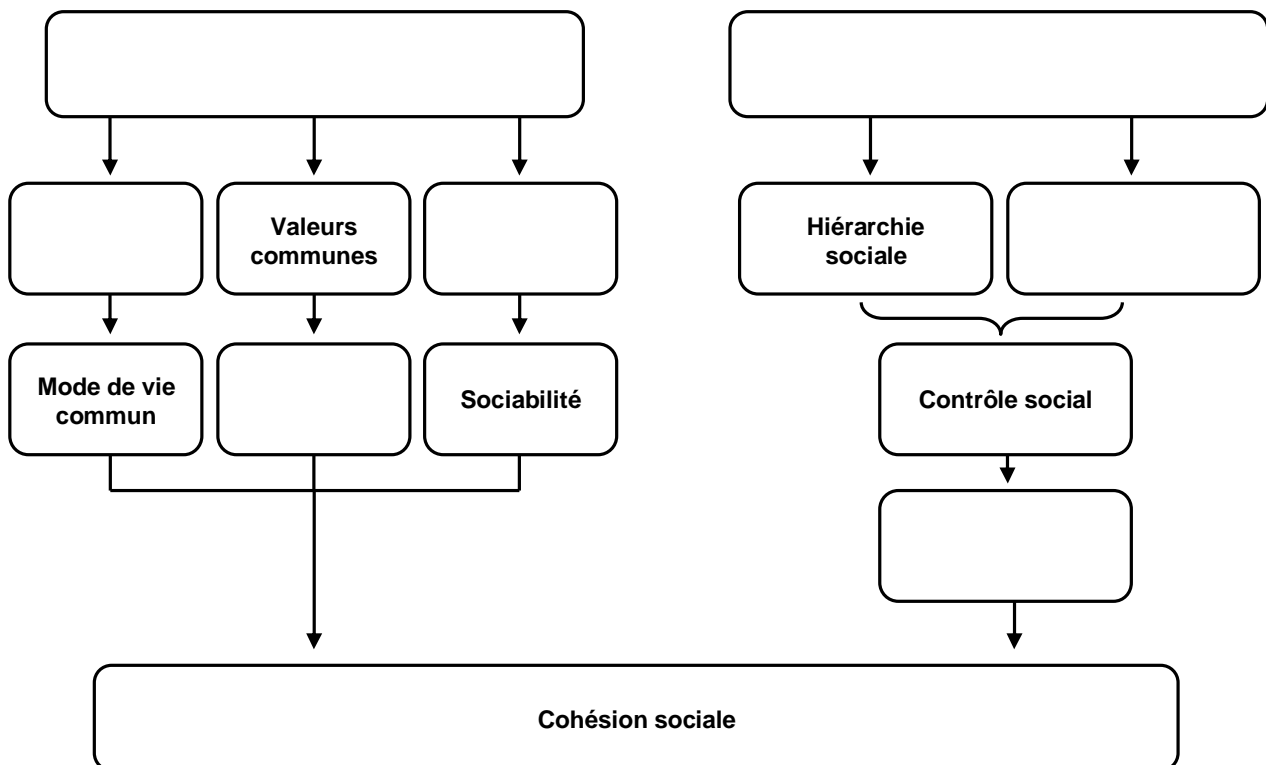
**Q2** – Comment comprenez-vous la notion de régulation sociale ?

- .....
- .....

**Q3** – Quelles sont les conditions pour qu'une société soit régulée ?

- .....
- .....
- .....

**Q4** – A l'aide des textes et des mots suivants, remplissez le schéma : *conscience collective, intégration sociale, modération des passions, ordre social légitime, liens sociaux, régulation sociale, normes sociales.*



**d) – L'évolution des formes de solidarité et l'affirmation de la conscience individuelle**

1 – Dans « *De la division du travail social* » (1893), Durkheim distingue deux types de solidarité sociale, la solidarité mécanique et la solidarité organique. Le premier qui a existé pendant presque toute l'histoire de l'humanité, caractérise les *communautés de taille réduite* et à *faible division du travail*. Fondé sur leur homogénéité morale et sociale, il est renforcé par les règles qu'elles instituent. Dans de telles communautés, la *tradition* joue un rôle prépondérant, l'individualisme est totalement inconnu et la justice s'oriente presque exclusivement vers la subordination de l'individu à la *conscience collective*. La propriété est communautaire, la religion ne se distingue pas du culte et du rituel, la pensée comme la conduite de l'individu sont en tout point déterminées par la *volonté communautaire*, et ce qui donne corps à l'ensemble, ce sont les *liens du sang*, ceux du sol ainsi que le sentiment du sacré.

La seconde forme de solidarité, que Durkheim qualifie « d'organique », est au contraire fondée sur une *forte division du travail*. Le *progrès technique* et l'*émancipation générale des individus* permettent que, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'ordre social repose non plus sur une uniformité mécanique et sur la *répression collective*, mais sur l'articulation organique d'individus libres dont les *fonctions sont à la fois différentes et complémentaires*. La solidarité organique permettra à l'homme de s'affranchir des contraintes traditionnelles imposées par la parenté, par l'appartenance à une classe ainsi qu'à un lieu et, d'une façon plus générale, par la conscience sociale. La *justice* visera plus à donner *réparation* qu'à punir ; le *droit* perdra son caractère *répressif* et il deviendra de moins en moins nécessaire de recourir à la punition. L'hétérogénéité et la *conscience individuelle* remplaceront l'homogénéité et l'organisation communautaire, et de la division du travail découlera tout ce qui est nécessaire à l'unité et à l'ordre de la *société globale*.

(Source : Robert Nisbet, *La tradition sociologique*, PUF, 1984)

2 – L'affaiblissement de la *conscience collective* au profit des *consciences individuelles* est la conséquence de cette différenciation. Cependant, dans la division du travail, l'autonomie individuelle est toute relative : « Même dans l'exercice de notre profession, nous nous conformons à des usages, à des pratiques qui nous sont communes. » Cette phrase montre que Durkheim n'a jamais considéré ces deux formes de solidarité comme antinomiques. Le passage d'une forme dominante de lien social à une autre, c'est-à-dire d'une société fondée sur la solidarité mécanique à une société fondée sur la solidarité organique, s'explique pour lui par le progrès de la division du travail. Avec l'accroissement de cette dernière et la complexité croissante de la société, les règles de droit s'étendent et reposent de plus en plus sur un *droit restitutif* et *coopératif*. Ce qui est illustré par le développement des *recours aux contrats*. L'extension de la division du travail n'est pas liée aux avantages (rendement, production plus diversifiée et en plus grande quantité) qu'on peut en tirer. Pour Durkheim, on ne peut expliquer, comme le fait Herbert Spencer, les causes d'un fait social par les effets qu'il produit et par des déterminants individuels et psychologiques. Il donne plutôt une explication démographique : c'est la « condensation progressive des sociétés au cours de leur développement historique » qui favorise la division du travail. Quand l'augmentation de la « *densité de population* » favorise celle des interactions au sein d'une population (la « *densité morale* »), comme c'est le cas lorsque des villes et des voies de communication (chemin de fer, routes...) se forment et se développent, alors le progrès de la division du travail devient une nécessité.

(Source : Monique Abellard, « *De la division du travail social, Émile Durkheim* », *Alternatives Économiques Poche*, n° 21, novembre 2005).

**Q1** – A partir des mots en italique du premier texte, opposez dans le tableau suivant les deux types de solidarité :

	Solidarité mécanique	Solidarité organique
1 – Type de société		
2 – Division du travail		
3 – Types de liens sociaux		
4 – Type de conscience sociale		
5 – Déterminants des comportements		
6 – Type de contrôle social		

**Q2** – Comment Durkheim conçoit-il la division du travail ?

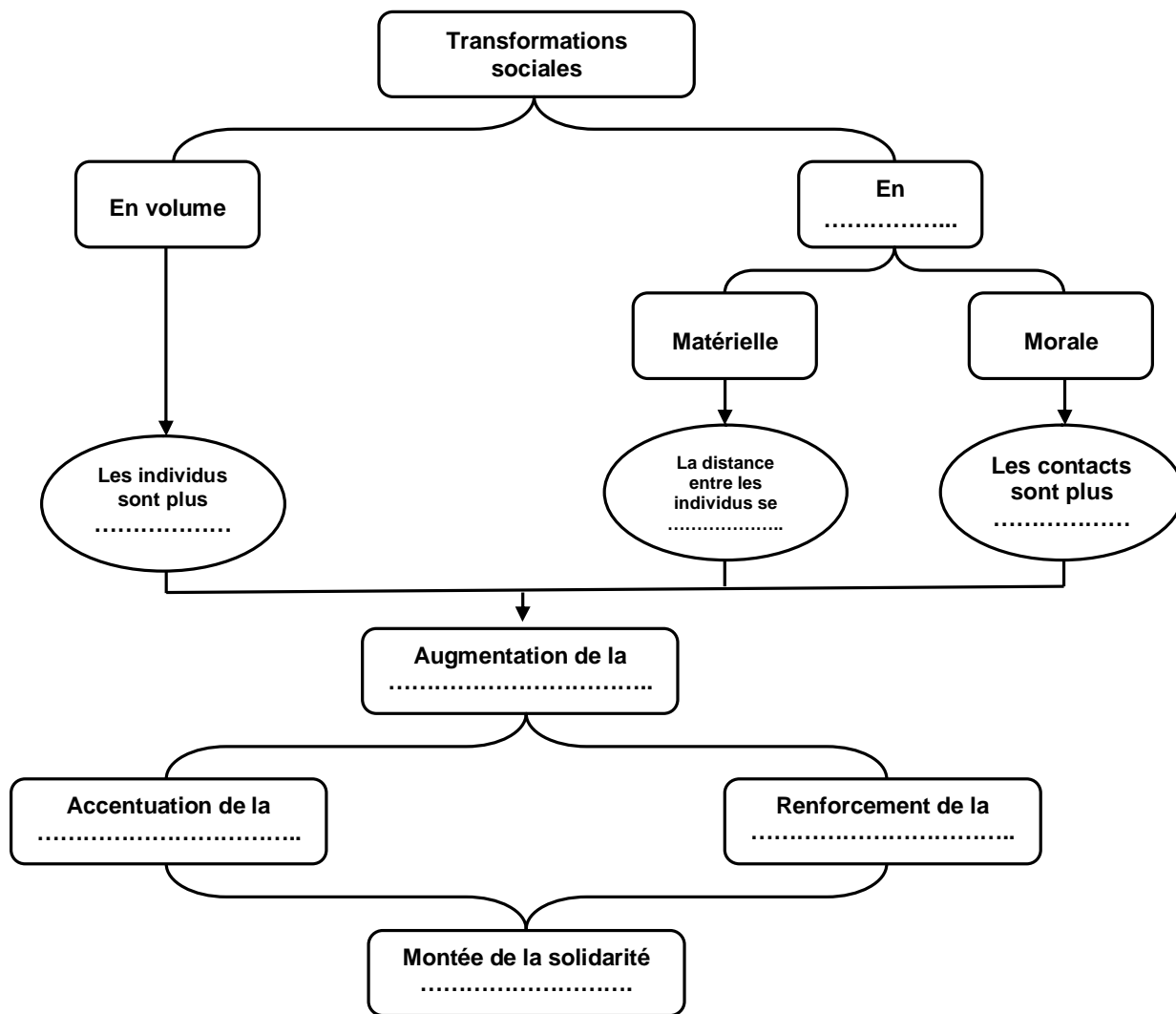
.....

.....

.....

.....

**Q3** – A l'aide du deuxième texte et du vocabulaire suivant, remplissez le schéma : *coopération, fréquents, organique, division du travail, nombreux, densité, réduit, conscience individuelle.*



**Q4** – A l'aide du vocabulaire suivant, complétez le texte à trous : *Complémentarité, traditionnelles, organique, individuelles, normes, individualisation, restituitif, normes sociales, mécanique, droit, rôles, interdépendance, collective, répressif, densité, autonomes, division du travail, parenté, similitude.*

Dans *De la division du travail social (1893)*, Durkheim explique qu'au fur et à mesure qu'augmente la..... matérielle et morale des sociétés, celles-ci connaissent un approfondissement de la..... Les tâches qui composent la vie sociale se subdivisent et les individus appelés à les remplir se spécialisent. Il met ainsi en évidence deux types de société. Les sociétés.....sont relativement homogènes, elles connaissent des différenciations individuelles limitées et les divisions sociales que l'on y rencontre apparaissent essentiellement fondées sur la....., l'âge et le sexe. La conscience .....–sentiments et représentations – imprègne les consciences individuelles, et la cohésion de l'ensemble repose sur une solidarité....., ou solidarité par similitude, fondée sur la ressemblance entre individus et leur conformité aux....., aux valeurs et aux .....sociaux traditionnels. Dans les sociétés complexes, la vigueur du processus de division du travail provoque une différenciation des individus et modifie les bases de la cohésion sociale.

La solidarité....., ou solidarité par....., conduit ainsi les individus, non seulement à se différencier (spécialisation fonctionnelle), mais également à devenir plus..... La socialisation participe donc elle-même à la différenciation des individus et à leur spécialisation. Les consciences .....s'émancipent dans une large mesure de la conscience collective. Logiquement, cette différenciation individuelle croissante trouve son point ultime dans la commune humanité présente en chaque individu : seule la qualité d'homme reste commune à chaque individu au-delà de leurs différences. En somme, il y a concomitamment une.....croissante des individus du point de vue du fonctionnement de la société et une .....grandissante des personnes.

Les transformations du .....reflètent l'évolution des formes de solidarité car les normes juridiques expriment les.....Ainsi, les sociétés traditionnelles disposent essentiellement d'un droit .....tout entier tourné vers la sanction des manquements aux mœurs, tandis que les sociétés complexes développent un droit ....., ou « *droit coopératif* », qui veille à réparer et à organiser et non plus seulement à sanctionner.

**e) – La division du travail ne produit pas toujours de la solidarité**

1 – Dans les sociétés « industrielles » ou « supérieures », la solidarité résulte au contraire de la différenciation des individus qui ont des rôles complémentaires et non identiques, la division du travail remplit la fonction tenue autrefois par la conscience commune. La preuve en est donnée par la prépondérance croissante du droit coopératif dans les sociétés modernes. La coopération est un fait moral et l'altruisme est une base essentielle à notre vie sociale, les hommes doivent se lier les uns aux autres, se consentir des sacrifices mutuels. [...]

Si la division du travail ne produit pas la solidarité, il y a un état d'anomie. Les relations entre les différents organes de la société doivent être réglementées. Il faut que chacun soit constamment averti du besoin qu'il a des autres afin que soit conservé un vif sentiment de mutuelle dépendance. Or, la division du travail pousse à une « individuation » croissante. Par sa propre logique, elle tend à alléger, sans être capable de les remplacer, les règles juridiques et morales qui encadraient l'ancien système. Il s'agit du principal problème de la modernité. Dans les sociétés à forte division du travail, le lien social n'est plus mécanique, il ne découle pas de la proximité naturelle des individus qui était le propre des sociétés peu divisées. C'est donc à la société de le produire. [...]

Combattre la tendance naturelle à l'anomie qui résulte de cette « individuation » exagérée, c'est le grand combat de Durkheim. Pour ce faire, il préconise ce que l'on pourrait appeler des « arrangements institutionnels » - c'est-à-dire des actions volontaires de la société sur elle-même – dont on peut souligner les trois axes principaux :

1. Un système de valeurs rigoureux (une morale laïque et républicaine en remplacement de l'ancienne morale religieuse) ;
2. Une socialisation collective renforcée (éducation scolaire) car les instances traditionnelles se révèlent aujourd'hui soit insuffisantes (famille) soit inadaptées (église) ;
3. des structures professionnelles fortement intégratrices (les corporations) pour encadrer les individus.

(Source : Jean Pierre Delas et Bruno Milly, *Histoires des pensées sociologiques*, Sirey 1997)

2 – **Le suicide anémique** : « L'ensemble des règles morales forme vraiment autour de chaque homme une sorte de barrière idéale, au pied de laquelle le flot des passions humaines vient mourir, sans pouvoir aller plus loin. [...] Que, par exemple, les règles de la morale conjugale perdent de leur autorité, que les devoirs auxquels les époux sont tenus l'un envers l'autre soient moins respectés, et les passions, et les appétits que cette partie de la morale contient et réglemente se déchaîneront, se dérègleront, s'exaspéreront par ce dérèglement même ; et, impuissantes à s'apaiser parce qu'elles se seront affranchies de toutes limites, elles détermineront un désenchantement, qui se traduira de manière visible dans la statistique des suicides. De même que la morale qui préside à la vie économique vient à s'ébranler, et les ambitions économiques, ne connaissent plus de bornes, se surexciteront et s'enfièvreront ; mais, alors, on verra s'élever le contingent annuel des morts volontaires.

(Source : Emile Durkheim, *L'Education morale*, PUF, p 36.)

3 – **Le suicide égoïste** : « De même, là où la société n'a plus sur les volontés la vertu attractive qu'elle doit normalement avoir, là où les individus se déprend des fins collectives pour ne plus poursuivre que ses intérêts propres, nous voyons le même phénomène se produire et les morts volontaires se multiplier. L'homme est d'autant plus exposé à se tuer qu'il est plus détaché de toute collectivité, c'est à dire qu'il vit davantage en égoïste.

Ainsi, le suicide est environ trois fois plus fréquent chez les célibataires que chez les gens mariés, deux fois plus fréquent dans les ménages stériles que dans les ménages féconds ; il croît même en raison inverse du nombre d'enfants. Ainsi, suivant qu'un individu fait ou non partie d'un groupe domestique, suivant que celui-ci se réduit au seul couple conjugal, ou bien au contraire qu'il a plus de consistance par la suite de la présence d'enfants plus ou moins nombreux, par conséquent, suivant que la société familiale est plus ou moins cohérente, compacte et forte, l'homme tient plus ou moins à la vie. Il se tue d'autant moins qu'il a plus à penser à autre chose qu'à lui-même.

(Source : Emile Durkheim, *L'Education morale*, PUF, p.58)

**Q1** – Quels sont les deux effets contradictoires de l'augmentation de la division du travail ?

- ✓ .....
- ✓ .....

**Q2** – A partir de l'exemple du suicide, dites quels sont les risques que fait peser la montée de l'individualisme ?

- ✓ .....
- ✓ .....

**Q3** – Quelles sont les solutions de Durkheim pour lutter contre les effets pervers de la division du travail ?

- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....

**f) – Les deux formes de solidarité ne s'excluent pas**

4 – « Contrairement à la représentation qui en est souvent donnée, le groupe social que constitue la jeunesse des cités ne se réduit pas à sa fraction la plus visible dans l'espace public, celle du noyau dur des jeunes chômeurs (certaines ZUS<sup>2</sup> comptent 40% de chômeurs parmi les 15-25 ans). Il comprend aussi, d'une part, des jeunes actifs, principalement ouvriers ou employés, le plus souvent employés comme intérimaires ou en CDD, et d'autre part le groupe formé par des jeunes encore scolarisés [...]. Les coupures peuvent être fortes entre ces divers groupes. [... Les déscolarisés, c'est-à-dire] les plus disponibles temporellement, sont principalement ceux qui se réunissent en bas des tours, à discuter, s'ennuyer ("tenir les murs"), fumer du shit, "délirer", non sans un sens développé de l'autodérision.

« Ces bandes ne sont pas des mondes fermés et étanches : peuvent s'y adjoindre, par moments et selon les circonstances, d'autres jeunes mieux scolarisés qui peuvent y retrouver le plaisir de l'entre-soi masculin. L'essentiel est de dire que, par-delà les différences statutaires internes, il existe une forme de porosité entre les diverses fractions de la jeunesse des cités. Et c'est cette porosité qui va faire que, par exemple, un "bac+2", possédant un BTS et qui a connu une forte discrimination dans sa recherche de stage, peut très bien à un moment donné se joindre ponctuellement au combat de ses compagnons d'infortune, qui sont souvent des "bacs-5". Parce que, à un certain moment, ce qui les rassemble est plus fort que ce qui les sépare, à savoir cette très forte communauté d'expérience qui soude entre eux les garçons ayant grandi ensemble dans la cité et qui en gardent des liens très puissants ("à la vie, à la mort") ».

ZUS<sup>2</sup> = Zones Urbaines Sensibles

(Source : S. BEAUD & M. PIALOUX, « La "racaille" et les "vrais jeunes". Critique d'une vision binaire des banlieues », *Liens Socio*, 2005)

**Q1** – Montrez que la solidarité des jeunes de banlieues tient à la fois de la solidarité mécanique et de la solidarité organique ?

✓ .....

✓ .....

**Q2** – A l'aide du vocabulaire suivant, complétez le texte à trous : *Société, coutumes, isolés, organisations professionnelles, émancipation, collective, valeurs, persister, discriminations, famille, mécanique, mouvements, organique, ethnique, socialisation, traditionnels, croyances, formes anormales, intégration, sang, culture.*

Cette analyse de la dynamique historique relative au changement des formes de la solidarité sociale ne doit pas être confondue avec un évolutionnisme naïf. S'il est admis que la solidarité organique progresse au cours de l'histoire des sociétés, ce progrès n'est toutefois pas exempt d'échecs. Ainsi, les «.....» de la division du travail sont des dysfonctionnements qui empêchent la division du travail de produire de la solidarité. Elles affectent les processus de socialisation et de régulation sociale et menacent tant l'..... de l'individu à la société, c'est-à-dire son insertion dans les différents groupes sociaux au sein desquels il doit évoluer, que l'intégration de la ..... elle-même, c'est-à-dire sa cohésion.

On notera également que Durkheim n'écarte pas totalement l'idée que des formes de solidarité mécanique puissent .....même lorsque le niveau d'avancement du processus de division du travail a imposé de façon générale la solidarité organique. Par exemple, si l'État, selon Durkheim, concourt à l'..... des individus vis-à-vis des allégeances locales, des tutelles traditionnelles et des dépendances personnelles, il menace de devenir despotique dès lors qu'il a affaire à des individus....., inorganisés et confrontés directement à lui.

Les solidarités organiques ne peuvent donc devenir exclusives : d'autres formes de regroupements, fondés sur une similitude forte (la ..... ) ou relative (les ..... ) sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale. La persistance des liens communautaires traditionnels, reposant sur des .....partagées et des .....communes, n'est donc pas totalement absente des analyses de Durkheim. Neil J. Smelser souligne que « *Durkheim ne sait trop que penser du destin ultime de la solidarité mécanique* » et qu'en conséquence, ses analyses renvoient simplement « à la force inverse des deux principes d'évolution des civilisations » que sont la solidarité organique et la solidarité mécanique. Bien que le déclin des fondements .....de l'intégration – liens sociaux fondés sur le....., la religion, la langue, les..... – soit avéré, la solidarité mécanique s'amenuise-t-elle réellement lorsque la complexité sociale augmente ?

On observe que nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité..... Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique, certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie particulier ou encore des .....religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une .....dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'.....), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de ..... (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique. Ainsi, les jeunes de banlieues, par leur insertion différente dans la vie active, participent de la solidarité.....Mais, leur expérience commune de la vie en banlieue, des....., des relations de voisinage donnent naissance à une conscience.....forte qui est le signe d'une solidarité mécanique.

## B – L'individualisme remet-il en cause le lien social ?

### a) – Les étapes du processus d'individualisation

1 – Au Japon, le phénomène des *otaku*, les « murés », a nourri le spectre d'usagers des réseaux complètement désocialisés. À partir des années 1980, on découvre ces *geeks* cloîtrés chez eux qui se consacrent entièrement à leur passion. Dans un pays qui valorise la communauté et craint l'individualisme, ils sont vite apparus comme une menace pour la vie sociale. En réalité, leur isolement n'est pas aussi massif qu'on l'a prétendu et leur mode de vie marque surtout l'envie de rompre avec un cadre social qui leur pèse. Car en dépit des craintes, Internet ne remplace pas la communication en face-à-face. Bien souvent, comme en témoigne l'usage professionnel, il permet plutôt de poursuivre l'échange, de maintenir le contact entre les réunions, de fournir davantage d'informations. Assurément, Internet change nos relations sociales car les liens numériques ont leurs spécificités. Ainsi, en ligne, le « *friend* », que j'ajoute à ma liste de contacts sur Facebook par exemple, n'est pas nécessairement mon ami. Ce peut être quelqu'un sur lequel j'ai envie d'en savoir plus, ou dont le lien est valorisant pour moi, ou dont je souhaite à des fins utilitaires pouvoir activer le contact. Le « *friendship* » ne remplace pas l'amitié, il est une nouvelle modalité. C'est là une des forces d'Internet que de parvenir à solliciter plus facilement des liens faibles, tel le « *friend* » ou les contacts de mes contacts. Mais ces liens faibles côtoient aussi des liens forts, ceux des gens dont nous sommes proches, par la parenté, l'appartenance communautaire ou géographique... Internet n'appauvrit pas en lui-même les relations sociales : l'examen attentif des usages montre qu'il peut au contraire les nourrir, leur offrir de nouvelles modalités, les complexifier... (Source : C. Halpern, « Une réinvention du lien social », *Sciences Humaines*, n° 220, novembre 2010).

Q1 – De quelle menace le texte parle-t-il quant à l'usage des réseaux sociaux numériques ?

.....

.....

Q2 – En quoi Internet crée-t-il de nouvelles formes de sociabilité ?

.....

.....

2 – L'individualisation désigne le processus par lequel les individus ont peu à peu acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective. Il ne s'agit certes pas d'un processus historique récent : c'est lui qui fait entrer la société dans la modernité.

L'individualisation a d'abord pris la forme d'un lent processus d'émancipation, qui s'est accéléré une première fois au 18<sup>ème</sup> siècle et qui se poursuit encore aujourd'hui. Petit à petit, en particulier sous l'effet de la division du travail, les individus s'émancipent des dépendances qui les lient étroitement au collectif, que celui-ci soit incarné par la famille, le clan, la communauté villageoise ou la société dans son ensemble.

Depuis une vingtaine d'années, un certain nombre d'analyses convergentes (au premier rang desquelles figurent celles d'Ulrich Beck, et d'Anthony Giddens), qu'elles soient ou non teintées de pessimisme, font de la période qui débute dans les années 1960 une nouvelle étape de la modernité, qualifiée selon les cas de modernité « avancée », « tardive » ou « réflexive ».

Cette deuxième modernité est caractérisée par un déclin des formes traditionnelles d'appartenance – en particulier des appartenances de classe –, par un réexamen et une révision systématiques des modèles normatifs et des pratiques sociales et enfin par une remise en cause des rôles sociaux. Dans ce nouveau cadre, où plus rien ne semble aller de soi, l'individu est de moins en moins porté par la tradition et les institutions. Il est appelé, exercice hautement périlleux, à s' « inventer lui-même », à choisir son héritage, son identité, ses appartenances et sa morale. De ce processus de différenciation émerge un individu à l'identité fluide et multiple. Du point de vue des valeurs, une proportion de plus en plus grande de Français et d'Européens adhèrent à une forme d'individualisme moral qui pourrait s'énoncer ainsi : « chacun peut choisir ce qui est bon pour lui à condition que ce choix ne porte pas préjudice à autrui ».

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette accélération du processus d'individualisation : l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, l'extension du périmètre de l'État-providence qui, en organisant une solidarité anonyme et généralisée, a renforcé l'émancipation des individus, la massification de l'enseignement et l'émergence des mass media qui ont contribué à diffuser les valeurs individualistes...

Aujourd'hui, l'usage des technologies de l'information et de la communication accompagne en même temps qu'il encourage un processus d'autonomisation croissante et de plus en plus précoce des individus. L'individualisation de l'enfant est de fait un phénomène relativement nouveau, mais tout à fait fondamental pour comprendre les difficultés que rencontrent la famille et l'école dans leur « fonction » de socialisation.

Avec la diminution de la taille des fratries, les enfants disposent de plus en plus fréquemment d'une chambre individuelle, avec une privatisation de plus en plus précoce de l'équipement audiovisuel. Dès le CP, près de 7 enfants sur 10 possèdent un matériel audio, la moitié des enfants des jeux vidéo, près d'un enfant sur cinq une télévision et un sur dix un ordinateur. En 3<sup>e</sup>, deux adolescents sur cinq possèdent une télévision, la moitié des adolescents surfe sur Internet et un tiers utilise les messageries électroniques. Cette privatisation de l'équipement touche tous les milieux : si l'usage de l'ordinateur n'est pas tout à fait démocratisé, en revanche, tous âges confondus, ce sont les enfants d'ouvriers qui sont les plus forts détenteurs de télévision personnelle. Selon l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » 83 % des 12-17 ans disposent d'un téléphone portable en 2009 et 77 % des jeunes de cette tranche d'âge ont déjà utilisé un outil de messagerie instantanée. Ces nouvelles technologies sont utilisées par les adolescents et les pré-adolescents pour développer une sociabilité « en continue » avec des groupes d'amis qui peuvent rester par ailleurs relativement étanches. Cette sociabilité en continue se donne à voir par exemple dans les SMS que les enfants s'envoient alors qu'ils sont déjà au lit, pour se dire simplement « coucou » ou « bonne nuit ». Les « chats » sont utilisés pour poursuivre des discussions en groupe après l'école ou pour nouer de nouvelles relations. Ces technologies contribuent plus que toutes autres à l'autonomisation des adolescents vis-à-vis de leurs parents, même si les téléphones portables sont aussi un moyen de contrôle pour les parents qui ont la possibilité de joindre leurs enfants à tout moment et qui peuvent utiliser l'annulation de l'abonnement comme forme de punition.

(Source : Pierre-Yves Cusset, « Faire société en France et en Europe au début du XXI<sup>e</sup> siècle », CAS 2007)



**Q1 – Quel est le risque d'une société individualiste selon les auteurs ?**

.....  
.....  
.....

**3** – La Grande-Bretagne fut longtemps un pays dont la forte stratification sociale allait de pair avec une intense activité associative, un réseau étroit de relations de voisinage et une participation volontaire à des organisations bénévoles ou charitables, culturelles ou sportives. S'impliquer dans la vie quotidienne de la "communauté", au sens traditionnel du terme, était l'un des traits du mode de vie britannique. C'est beaucoup moins vrai aujourd'hui.

Selon un sondage, sept Britanniques sur dix n'ont aucun lien avec une quelconque association. Ce chiffre est encore plus élevé dans la tranche d'âge 18-24 ans. Malgré le déclin d'influence des Eglises - moins de 7 % des Britanniques assistent régulièrement aux services -, les organisations religieuses restent les plus fréquentées. 8 % de la population dit avoir un lien, plus ou moins étroit, avec elles. Viennent ensuite les associations charitables (6 %), les réseaux de résidents (5 %), les scouts (3 %), ou les lieux de dialogue entre parents et enseignants (3 %).

Ce désintérêt pour les liens communautaires classiques accompagne une forte baisse du militantisme politique. Avec moins de 500 000 membres au total, les deux principaux partis, les travaillistes et les conservateurs, accueillent un dixième de leurs effectifs des années 1950. Signe des temps, l'organisation qui regroupe le plus grand nombre de Britanniques - un sur dix - s'appelle Neighbourhood Watch. C'est un réseau national de voisinage qui, en liaison avec la police, vise à améliorer la sécurité des quartiers.

Les personnes interrogées dans l'enquête justifient leur absence d'implication associative par leur manque de temps libre et leur refus de le consacrer à des réunions ou à des activités bureaucratiques. La diversification démographique du royaume a aussi contribué au déclin des anciennes formes de participation collective. Le multiculturalisme, qui célèbre les différences ethniques, religieuses et culturelles, au lieu de stimuler l'échange et l'ouverture à l'autre, a souvent régressé en un simple voisinage entre des identités communautaires, où la séparation l'emporte sur le partage, et les différences sur la vision commune.

(Source : Jean-Pierre Langellier, *Le Monde*, 04 avril 2007).

**4** – En adoptant une posture davantage prospective, il semble que trois risques pesant sur le lien social peuvent être mis en évidence. Le premier concerne l'accroissement de l'isolement, conséquence d'évolutions à la fois démographiques et sociologiques. Le deuxième concerne l'espace public, qui pourrait se raréfier et/ou se caractériser par une dégradation des interactions qui y prennent place. Enfin, on peut craindre une forme de « calcification » des rapports sociaux, prenant la forme d'une accélération des phénomènes de ségrégation, éventuellement accompagnée d'une ethnicisation des antagonismes sociaux.

Premièrement, les effets de l'augmentation de l'espérance de vie interviennent, par définition, avec un certain décalage dans le temps. Une partie de ses effets sur l'augmentation de la vie solitaire ne seront observés que dans les années à venir. L'augmentation du nombre de séparations est la deuxième source d'augmentation de la vie solitaire. Mais les évolutions démographiques sont peut-être moins importantes que les évolutions sociales. Les visites aux vieux parents, grands-parents, oncles, tantes, grands oncles et grandes tantes, ont perdu leur caractère d'obligation. C'est la logique même du lien électif. La famille risque donc d'être moins que par le passé une ressource pour la sociabilité des personnes âgées.

Ensuite l'existence et la fréquentation effective des espaces publics dépendent elles-mêmes fortement de la qualité des interactions qui y prennent place : c'est lorsque ces interactions sont jugées anonymes ou rugueuses, lorsqu'elles sont marquées par la méfiance ou la pratique déclinante des rituels de civilité, que, petit à petit, chacun se replie sur le monde rassurant de la sociabilité privée.

Le repli sur la sphère privée et l'augmentation de la délinquance et des incivilités sont à la fois la cause et la conséquence de phénomènes puissants de séparation des populations en fonction du milieu social, mais aussi, de plus en plus souvent, de l'origine ethnique. Pour les personnes de milieu populaire, et tout particulièrement pour les personnes d'origine immigrée, ces phénomènes de ségrégation – le plus souvent subie – associés au chômage persistant des jeunes, rendent plus difficile l'émancipation des individus vis-à-vis de leur milieu d'origine, de leur famille ou de leur quartier. En effet, une telle émancipation exige elle-même un minimum de ressources qui ont tendance dans ce cas à faire défaut : indépendance financière, possibilité de se déplacer facilement, logement autonome ou au moins espaces où l'on peut jouir d'une certaine intimité, perspectives de mobilité professionnelle ou géographique... Le risque est de voir se développer, encore plus qu'aujourd'hui, un réinvestissement des appartenances héritées, religieuses ou ethniques. C'est là une deuxième forme de calcification du lien social, désignée le plus souvent comme une montée des logiques communautaires.

(Source : Pierre-Yves Cusset, « *Faire société en France et en Europe au début du XXIe siècle* », CAS 2007)

**Q2 – Quels liens semblent être remis en cause par l'individualisme particulariste ?**

- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....

5 – En pleine époque numérique, on sent chez les utilisateurs du site Le Bon Coin un souci de retrouver des relations de personne à personne. Le site est devenu un outil pour reconstruire du lien, même si ce sont des moments fugaces. Certains pourraient parler d'aspiration à retrouver un "monde vécu" (au sens allemand de *Lebenswelt*), sphère de la vie quotidienne.

Dans l'histoire peuvent se distinguer trois grands types de sociétés. La société "première", petite société où tout le monde peut se connaître. Les rapports sociaux y sont réglés par ce que l'anthropologue Marcel Mauss appelait la triple obligation de donner, recevoir et rendre. Les sociétés "secondes" sont des grandes sociétés qui réunissent des gens qui ne se connaissent pas, au-delà des clans et des petites patries, sous l'égide de la loi, politique ou religieuse. On voit désormais émerger la très grande société, la société-monde ou "tertiaire", reposant non plus sur le don ou sur la loi, mais sur la virtualité dont le support est Internet.

Le succès du Bon Coin exprime le désir de chacun de se reconstruire un entre-soi, face à des personnes. D'une certaine façon, le site utilise les outils de la socialité tertiaire contre elle-même, afin de recréer du lien que cette socialité nouvelle a tendance à détruire. Ebay est un outil numérique de marché, il est dans la socialité secondaire et tertiaire alors que Le Bon coin apparaît comme un outil numérique au service des relations de personnes à personnes, de la socialité primaire. Il existe aussi dans ce site une dimension très française, liée à la socialité secondaire. Le Bon Coin incarne l'idée d'une communauté de tous les Français, de toute la France, ce désir de se réinsérer dans un espace symbolique de la nation avec des valeurs de solidarité. Une solidarité pas seulement locale mais aussi nationale.

(Source : Le Monde du 4 janvier 2013)

6 – D'autres phénomènes témoignent d'un certain dynamisme du lien social dans notre société. La vie associative et le bénévolat notamment se portent bien. La France compte 12 millions de bénévoles âgés de plus de 15 ans, soit plus d'une personne sur quatre (27 % en 2002, contre 23 % six ans plus tôt). Une pratique élargie donc. C'est pour eux un moyen de se sentir utile à la société et de s'épanouir, quand il n'est pas un vecteur d'action militante. Les 900 000 associations totalisent plus de 21 millions d'adhérents qui, en participant à des activités, peuvent tisser des liens. Les associations sont clairement un lieu d'intégration important et 70 000 nouvelles sont créées chaque année. Ainsi, l'investissement citoyen reste fort. Il s'exprime parfois sous des formes renouvelées, comme le montre l'émergence de nouveaux mouvements sociaux (Droit au logement, Attac...), dont les revendications se portent notamment vers la défense des sans-papiers, la lutte contre le chômage ou la mondialisation libérale. Ils visent une mobilisation massive, par des actions innovantes et médiatisées : sit-in, concerts de soutien, boycott... L'initiative de l'association Les enfants de Don Quichotte d'ériger des tentes pour les sans-abri dans plusieurs villes françaises en est un exemple récent. L'autonomie acquise par les différentes personnes qui composent la société n'empêche d'ailleurs pas la solidarité de demeurer une valeur partagée. Pour le sociologue François de Singly, cette montée de l'individualisme n'est pas une évolution négative. Bien au contraire. Elle permet de construire « un lien social plus souple, plus respectueux des personnes, parce qu'il valorise les liens électifs, un lien qui sache unir, sans trop serrer, et permette ainsi une nouvelle capacité de vivre ensemble ». On ne peut donc pas parler de véritable crise, profonde. Disons plutôt que le lien social est aujourd'hui différent. Il se transforme et se recompose.

(L. Baune, « Le lien social, ciment du vivre ensemble », *Alternatives Économiques*, n° 261, septembre 2007).

Q3 – Que montre ces deux exemples ?

✓ .....

✓ .....

Q4 – Pourquoi peut-on parler dans ce cas d'un individualisme positif ?

.....

.....

.....

Q5 – A l'aide des mots suivants, complétez le schéma : *négatif, individu singulier, relations sociales électives, égoïsme, positif, solitude, réalisation de soi, repli sur soi, individu autonome, attitudes ségréгатives.*

